

# LA GAZETTE

## DE LA MAISON SAINT JOSEPH



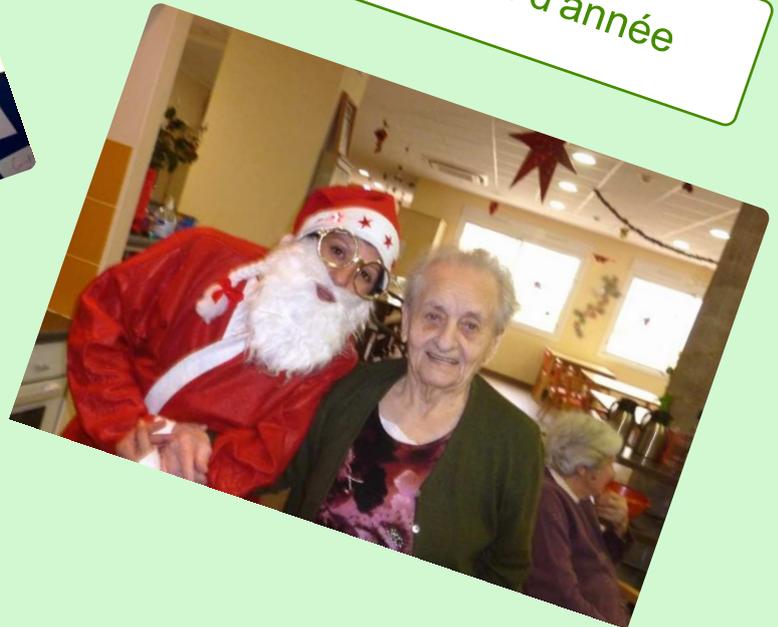
La visite de Président du  
Conseil Général du Tarn  
La semaine Bleue



les activités

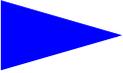


Les fêtes de fin d'année



4° trimestre 2013

# SOMMAIRE

	2	<b>Editorial</b>
	3	<b>Bon à savoir</b>
	6	<b>Informations de la Direction</b>
	10	<b>La vie de la maison</b>
	17	<b>Vie Chrétienne</b>
	18	<b>Récit de vie</b>
	20	<b>Santé</b>
	23	<b>Groupe de parole</b>
	24	<b>Psychologie</b>
	26	<b>Flash Info Qualité</b>
	28	<b>Côté Ressources Humaines</b>
	32	<b>Bienvenues, anniversaires, souvenirs</b>
	35	<b>Cuisine</b>
	36	<b>Jeux</b>
	38	<b>Agenda des réunions</b>
	39	<b>Calendrier des animations</b>



Numéro 56- ISSN1775-0520

Dépôt légal - Janvier 2014

Directeur de la publication : Michel Camanès

Imprimé et diffusé par l'Association Galibert-Ferret

Prix du numéro : 1 euro

=> Résidence, Maison de retraite (EHPAD),  
=> Hébergement temporaire, Aide à domicile,  
=> Accueil des Soeurs Aînées  
=> Location chambres avec lieux de vie "l'oustalet".  
7 Rue Meyer - 81200 MAZAMET  
Tél : 05 63 61 02 08 - Fax : 05 63 61 17 63  
[www.saint-joseph.asso.fr](http://www.saint-joseph.asso.fr)



Nous voilà presque arrivés à la fin de l'année 2013; le temps passe très vite et ce dernier trimestre a été très dense pour tous les collaborateurs de la Maison SAINT-JOSEPH :

En premier lieu, il y a eu la préparation de l'évaluation externe et la réception de nos trois évaluateurs pendant trois jours. C'est un évènement très important pour notre Maison, puisqu'il conditionne la poursuite de nos activités et le maintien de nos agréments. Cette mission s'est bien déroulée grâce à l'implication de tous; soyez en remerciés.

Nous avons eu ensuite à gérer un imprévu d'importance : la coupure «brutale» de l'alimentation en gaz par GRDF, avec ses conséquences en cette période hivernale. Grâce à la rapidité d'intervention des entreprises CANTIE, BOUSQUET, ARNAUD et à l'implication de tous dans la gestion de cette crise, avec le soutien des services de la Préfecture et de l'ARS, nous avons pu passer ces mauvais moments sans trop de problèmes.

Nous avons reçu Monsieur Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général du TARN, pour une visite de nos installations et de nos dernières réalisations.

Enfin, dernier évènement d'importance: l'arrivée de NETSOINS avec son «cortège» de formations et pour terminer toute la migration vers ce nouveau logiciel qui devrait apporter beaucoup d'améliorations dans la gestion des tâches quotidiennes de chacun d'entre-vous. Certes, les choses ne vont pas se faire aussi simplement que nous pouvions le penser; nous savons tous que tout changement d'importance dans le travail de tous les jours nécessite pour tous une remise en question qui peut parfois entraîner des réactions de «rejet» de l'évolution; ce sera donc un peu difficile pendant quelques jours ou quelques semaines, mais lorsque vous pourrez apprécier l'amélioration que cela vous amène, vous ne regretterez rien et vous oublierez vite les moments difficiles liés à ce changement.

Parallèlement à toute cette agitation, la vie de la Maison Saint-Joseph continue; l'équipe d'animation poursuit son travail et avec l'aide des résidents, les fêtes de fin d'année se préparent : décorations, repas de Noël et de fin d'année...

Enfin, il est temps maintenant pour moi, de vous souhaiter à vous tous : résidents et collaborateurs, à vos familles et tous vos proches, un joyeux NOËL, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser tous mes vœux de bonheur et santé pour la nouvelle année.

**Michel CAMANÈS**  
**Président de l'Association Galibert-Ferret**  
**Gérant l'EHPAD SAINT-JOSEPH**

## TABAC Il n'est jamais trop tard !

Le tabac demeure un fléau inégalé de santé publique qui **tue un fumeur régulier sur deux et fait perdre 20 à 25 ans d'espérance de vie**. C'est la première cause de mortalité évitable en France (65000 décès par an). Les professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, aide-soignants, ergothérapeutes, psychologues, psychomotriciens, kinésithérapeutes...) doivent devenir de véritables partenaires anti-tabac des fumeurs qui veulent arrêter.

A ce jour, l'HAS considère que les professionnels de santé sont insuffisamment informés et formés et propose des outils pratiques. <http://www.has-sante.fr/> (recommandations HAS octobre 2013).

Le Tabac est vicieux car il est **plus addictif que l'alcool, l'héroïne, la cocaïne**.

Les complications du tabagisme sont terribles, quelles que soient la durée et la quantité fumée. Le tabagisme représente la **deuxième cause de mortalité mondiale** (5,1 millions de décès par an, soit 8,7 % du total) et représente la première cause de mortalité évitable. Le tabac est responsable de **25 % de l'ensemble des cancers et de 90 % des cancers**

**bronchopulmonaires** en France. 85 % des maladies broncho-pulmonaire chronique obstructive (BPCO) surviennent chez des fumeurs ou des anciens fumeurs.

**Le tabac représente la plus importante cause de mortalité cardio-vasculaire évitable.** Le tabagisme en début d'adolescence est prédictif de dépendance au tabac à l'âge adulte et est un facteur de risque de développement d'autres dépendances (alcool, cannabis, etc.). Concernant la reproduction, le tabagisme réduit la fertilité de l'homme et de la femme ; augmente le risque de fausses couches et de grossesses extra-utérines ; entraîne un retard de croissance intra-utérin ; réduit le poids de naissance ; augmente le risque de morbidité et mortalité périnatales. Le tabagisme passif augmente le risque des maladies respiratoires infantiles (cette conséquence est réduite par l'allaitement maternel prolongé, même chez les mères fumeuses).

Les bénéfices de l'arrêt du tabagisme sont importants. **Arrêter de fumer réduit la mortalité totale** et particulièrement la mortalité liée aux maladies cardio-vasculaires et au cancer bronchopulmonaire.

**Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Contactez votre médecin.**

Bruno Marten

### Des phrases à se répéter : Les pensées alternatives

Événements Situations	Émotions Réactions	Pensées automatiques	Pensées alternatives
<i>Ce qui se passe</i>	<i>Ce que je ressens Ce que je fais</i>	<i>Ce que je me dis</i>	<i>Ce que je pourrais me dire d'autre</i>
« Je suis chez des amis, il y a une bonne ambiance. »	Content, j'allume une cigarette.	Juste une, pour une fois !	Tout va bien...et je risque de me faire avoir...
« Mon chef / mon conjoint/etc. m'a fait des reproches... »	Découragé, frustré, j'allume une cigarette.	Ça va me calmer.	Ça ne règle rien...et je vais avoir deux problèmes si en plus je recommence à fumer.
« Mon fils est tombé malade... »	Anxieux, stressé, j'allume une cigarette.	Ce n'est pas pareil, il faut faire face.	D'abord penser à me détendre et à lâcher prise. Fumer ne réglera pas les problèmes.
« J'ai du mal à me concentrer sur mon travail. »	Fatigué, abattu, je fais une pause cigarette.	Ça va me stimuler.	Marcher dehors pour changer d'air me fera plus de bien et me donnera le temps de réfléchir.

### Choisir sa clinique, son hôpital !

Un site <http://www.scopesante.fr/>

« En lançant le site Scope santé, la HAS (Haute Autorité de Santé) entend promouvoir la transparence en matière d'information en santé à destination du grand public », affirme d'emblée le Pr Jean-Luc Harousseau, président de la HAS.

Elle répond ainsi à la mission qui lui a été confiée par la loi de financement de la sécurité sociale 2012, intitulée « coordonner l'élaboration et assurer la diffusion d'une information adaptée sur la qualité de la prise en charge dans

les établissements de santé à destination des usagers et de leurs représentants ».

**Plus simplement, Scope santé vous informe sur plus de 5000 établissements de santé.**

Ainsi, vous pouvez apprécier la qualité du CHIC Castres Mazamet, **la clinique du Refuge protestant de Mazamet. Pour cette dernière, vous remarquerez la bonne qualité de cet établissement.**

Bruno MARTEN.

### Fragilité, Qu'es acó ?

Dans la précédente revue, je vous parlais du parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA). Les expérimentations en place ont pour objectifs d'améliorer ce parcours.

L'EHPAD Saint-Joseph est attentive du fait de son engagement dans l'hébergement temporaire, passerelle ou refuge entre le domicile et l'établissement.

Cela passe par une coordination clinique pilotée par le médecin traitant, un guichet unique formant une coordination territoriale experte, et la construction d'un plan personnalisé de santé (PPS) réalisé par la coordination clinique avec l'appui si nécessaire de la coordination experte. L'informatisation grâce au DMP (dossier médical personnel) sera un atout.

Au travers de ces outils, le repérage précoce de la fragilité chez les

personnes âgées aurait pour objectif d'identifier les déterminants de la fragilité et d'agir sur ces déterminants afin de retarder la dépendance dite « évitable » et de prévenir la survenue d'événements défavorables.

La Société française de gériatrie et de gérontologie (SFGG) a adopté en 2011 la définition : « La fragilité est un syndrome clinique. Il reflète une diminution des capacités physiologiques de réserve qui altère les mécanismes d'adaptation au stress.

Le syndrome de fragilité est un marqueur de risque de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution. La prise en charge des déterminants de la fragilité peut réduire ou retarder ses conséquences.

Ainsi, la fragilité s'inscrirait dans un processus potentiellement réversible» (Rolland 2011).

Bruno

## Isolement et solitude des personnes âgées

MONALISA est l'acronyme de "Préconisations pour une MOBilisation NAtionale contre l'ISolement social des Agés". C'est un rapport remis en 2013 au ministre. Il part d'un constat : La population des personnes en situation d'isolement relationnel est composée pour un quart (23%) de personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 1,2 million de personnes. La part de personnes âgées isolées augmente de façon aiguë.

MONALISA a comme défi de remobiliser les solidarités d'engagement et de proximité dans le cadre d'une ambition nationale. Le rapport préconise au niveau local de promouvoir des

« équipes citoyennes » qui agissent au plus près des personnes isolées, en animant un réseau, en suscitant la création de nouvelles équipes et en leur apportant des soutiens. Au niveau départemental, d'organiser pour agir jusque dans les « zones blanches » et auprès de publics sensibles en animant la coopération entre les différentes parties prenantes. Au niveau national, promouvoir une « Charte MONALISA » pour favoriser les initiatives et créer une association MONALISA et un comité national au printemps 2014 pour animer la mobilisation dans la durée.

Bruno MARTEN

## Aide-mémoire travailleur social

### **SALAIRES, Revenu Solidarité Active** (1/1/2014)

Salaire minimum (SMIC) : brut : 9,53€/heure

Rémunération mensuelle brute : 1 445,38€

RSA montant forfaitaire maximum : (1/1/2014)

Seul 499.31€/mois, 2 personnes 748.97€/mois (avant abattement forfait logement)

Minimum garanti : 3,51€ Point : CCN 51 :

4.403€ Branche aide à domicile : 5.302 €

### **SECURITE SOCIALE :**

Forfait hospitalier :

Cas général : 18€/jour Psychiatrie : 13.50€/jour

Franchise médicale :

0.5€ par boîte de médicament, 0.5€ par acte

paramédical hors hospitalisation (plafond :

2/jour), 2€ par trajet en transport sanitaire

Plafond annuel global : 50€

Participation forfaitaire :

1€ par consultation ou acte réalisé (plafond journalier 4€ pour plusieurs consultations ou actes réalisés chez le même praticien). Plafond annuel : 50€

### **AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES**

Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Montant maximal du plan d'aide :

GIR1 1304,84€ ; GIR2 1118,43€ ;

GIR3 838.82€ ; GIR4 559,22€

Aide ménagère du département :

Services ménagers (aide en nature) : 30h/mois maximum (personne seule) ;

48 h/mois maximum (couple).

Allocation simple : 279.98€/mois maximum

Allocation représentative des services

ménagers : maxi 60% du coût des services

ménagers susceptible d'être accordés.

Plafond de ressources annuel : Personne seule

: 9447.21€, Ménage : 14667.32€

Placement en établissement

Somme laissée à la personne placée : minimum

94€/mois ou 10% des ressources.

### **PENSIONS ET RETRAITES**

Pension de réversion

54% de la pension du conjoint décédé

mois : mini : 283.58€ max: 833.22€

majoration pour enfant à charge : 96.21€/mois

majoration de 11% pour le conjoint survivant

d'au moins 65 ans dont les ressources sont

inférieures ou égales à 2557.18€/trimestre

Plafond de ressources annuelles :

seul : 19614,40€ ,ménage : 31383,04€

Allocation veuvage : 602,12€/mois

Plafond de ressources trimestriel : 2257,95€

Allocation supplémentaire (ex FNS)

Bénéficiaire seul : 507.28 €/mois couple marié

662,31€/mois Plafond de ressources annuelles :

seul: 9447,21€ ménage: 14667,32€

Allocation de solidarité et minimum vieillesse

seul : 787.26€/mois, ménage: 1222,27€/mois

plafond de ressources (voir ci-dessus)



### *Informations de La Direction*

**La Maison Saint Joseph :  
Résidence, Unité Alzheimer,  
Maison de retraite médicalisée,  
Accueil de jour,  
Hébergement temporaire...**

## Visite du Président du Conseil Général du Tarn

Le 28 novembre 2013, Monsieur CARCENAC, Président du Conseil Général du Tarn, a honoré de sa visite l'EHPAD Saint Joseph.

Une visite de la dernière unité construite dite "UPAD Saint-Joseph", destinée à des personnes atteintes de la maladie Alzheimer, a clôturé ce moment.

Michel CAMANES, Président de l'Association Galibert-Ferret, gérante de l'EHPAD Saint-Joseph, entouré de membres du Conseil d'Administration, et de salariés de l'établissement médico-social, ont eu le plaisir de partager quelques instants matinaux.



Ces instants conviviaux ont permis au Président du Conseil général, particulièrement au fait des dossiers de l'établissement, d'apprécier la mise en oeuvre des aides allouées par le Conseil Général.

## Evaluation Externe, c'est fait !

L'EHPAD Saint-Joseph a réalisé son évaluation externe les 20, 21, 22 novembre 2013.

La société ARMONIS a été missionnée pour ce moment important qui conditionne la continuité des autorisations de l'établissement. Les trois évaluateurs ont donné une appréciation positive sur l'établissement, son mode de fonctionnement et ses pratiques. C'est un réel plaisir de voir les efforts reconnus.

Toute l'équipe souhaite remercier sincèrement

Mesdames Anissa HARISOA, Caroline CHAUSSARD, Monsieur Sylvain TRUFFIER-BLANC, pour leur travail rigoureux.



## Action philanthropique " Les soutiens de Saint-Joseph - Mazamet "

### Convivage Tarn-Sud :

#### => C'est quoi ?

Association Loi 1901 ayant pour objet « d'Améliorer, avec d'autres, le quotidien des Aînés et des Personnes handicapées afin de favoriser le Bien Vieillir et le Vivre Ensemble. »

Pour satisfaire ce projet collectif d'intérêt général, l'association se donne pour buts :

- d'assurer une vigilance concernant les besoins et la satisfaction des personnes âgées et handicapées, dans le cadre des services rendus
- de donner la parole aux personnes âgées et handicapées, et de les représenter
- de donner la parole aux divers acteurs (mairies, établissements, professions libérales, services, fédérations et associations militantes...)
- d'être un interlocuteur privilégié de l'Etat et des Collectivités territoriales de par sa représentation et sa connaissance du territoire et du terrain,
- de mener des actions d'observation sur le territoire, en fonction de l'actualité et des besoins ressentis,
- d'animer des groupes de réflexion et d'études afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées et personnes handicapées.
- de favoriser le travail en réseau et la mutualisation des moyens
- de mener ou susciter toutes actions améliorant la situation des personnes âgées et des personnes handicapées

=> Site internet : Pas de site, en projet actuellement.

#### => Pourquoi soutenir ?

- Promouvoir un bien vieillir et un vivre ensemble sur le Tarn Sud.
- Améliorer l'écoute des difficultés des retraités, autant à domicile qu'en établissement.
- favoriser la culture et le travail en réseau, centré sur le parcours de la personne.

=> Comment et qui ? Présidence de l'association : Bruno Marten  
- Hébergement siège social. prêt salle réunion.

#### => Actualités

Formations bénévoles en EHPAD prévues pour 2014

Commission dépendance présidée par henri ABADIE

Commission accompagnement administratif des résidents animée par Bruno MARTEN



### Ail-Network du Pays d'Autan :

#### => C'est quoi ?

Ail-Network est une association déclarée auprès de l'A.R.C.E.P. en tant qu'opérateur et fournisseur d'accès internet. La particularité "d'Ail-Network du Pays d'Autan" est de promouvoir un internet local, libre, solidaire et citoyen sur le territoire du Pays d'Autan, Tarn Sud-Est.

La charte :

=> Fédérer, rassembler, mutualiser des organisations et des personnes autour des valeurs de citoyenneté, de territoire, de solidarité

=> Conjuguer l'intérêt général et les intérêts particuliers

=> Offrir l'accès internet sur des zones mal couvertes et/ou à des tarifs à prix coûtant

=> Agir pour la neutralité du réseau internet

=> Favoriser localement le développement des compétences

=> Innover avec volontarisme et pragmatisme

=> Participer à un développement économique s'appuyant sur des partenariats équilibrés entre les acteurs publics et privés.

=> Sensibiliser, éduquer, prévenir et surveiller les dangers des technologies de l'information (vie privée, wifi...).

=> Construire l'autonomie du réseau A.I.L. Network, tout en tissant des liens avec les acteurs éthiques de l'Internet

=> Favoriser le bénévolat, l'action citoyenne, les liens entre les habitants d'un territoire

=> Site internet : <http://ail-network.org>

#### => Pourquoi soutenir ?

- Lutter contre les zones où l'accès à internet est limité ou trop onéreux, afin de garantir l'égal accès de tous à l'instruction, la formation professionnelle, la culture et aux conditions nécessaires à son développement.

- Développer la maîtrise des réseaux informatiques et des systèmes d'informations.

- Participer au développement de compétences locales

=> Comment et qui ? Présidence de l'association : Bruno MARTEN

- Gestion du site internet,

- Hébergement siège social, prêt locaux, accès internet fibre (collecte)

=> Actualités (voir site <http://ail-network.org>)

- Assemblée Générale 27 janvier 2014

- Réponse aux demandes d'accès à Internet,

- Sollicitation subventions, conventions, adhésion FFDN en cours.



### AJRT Journal "Sur le Banc" :

#### => C'est quoi ?

L'association pour le journal des résidents de maison de retraite du Tarn, dite AJRT diffuse gratuitement, et réalise un journal nommé " Sur le Banc ".

Il est réalisé par des résidents de maisons de retraite et foyers logements, accompagnés des animatrices de ces mêmes établissements soutenus par des bénévoles et professionnels (directeurs, médecins, géronto-psychologues, infirmiers, secrétaires...).

C'est une édition gratuite semestrielle à 1700 exemplaires. Ce journal a été primé lors des Journées de la Francophonie à Genève en octobre 2007 et par le Conseil Général du Tarn en 2011. Il continue grâce au soutien de tous, résidents, animatrices, directeurs, professionnels...

#### => Site internet :

<http://ajrt.org>

#### => Pourquoi soutenir ?

- Offrir aux résidents la possibilité de "se raconter" et d'écrire.
- Synergie avec la Gazette de Saint-Joseph.
- Travail en réseau avec les animatrices des autres établissements.
- devoir de mémoire vis à vis de nos aînés.

=> Comment et qui ? Danièle Lagoute, Bruno Marten

- Trésorerie de l'association
- Comité de rédaction du journal
- Gestion du site internet

#### => Actualités

Revus en ligne <http://ajrt.org>



### URIOPSS Midi-Pyrénées :

#### => C'est quoi ?

C'est l'Union Régionale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux à but non lucratif, qui rassemble environ 250 établissements et services. Elle a pour objectif notamment d'unir les associations pour développer les solidarités en Midi-Pyrénées. Depuis 1947, l'Uriopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) unit, défend et valorise le secteur non lucratif de solidarité.

=> Site internet : <http://www.uriopss-midipyrenees.asso.fr/>

#### => Pourquoi soutenir ?

- Observer de l'intérieur les réelles difficultés de mise en oeuvre de politiques publiques à destination des populations fragiles, indépendamment de l'influence des pouvoirs politiques, administratifs, commerciaux et financiers.

- Assumer les devoirs de vigilance, de faire, de dire, de restaurer la parole.

- Promouvoir la structure associative LOI 1901 comme organisation éthique et indépendante pour gérer les établissements à destination de publics fragiles et/ou démunis.

- favoriser l'existence d'associations locales, gestionnaires d'établissements et de services à taille moyenne, afin de permettre aux citoyens locaux d'être acteurs et auteurs, favorisant ainsi la démocratie et le "vivre ensemble".

- Travailler en réseau et mutualiser afin d'éviter les regroupements à tailles inhumaines délocalisant les pouvoirs de décisions, d'innovations et d'engagements citoyen et de solidarité.

=> Comment et qui ? Michel CAMANES, Bruno MARTEN

- adhésion et cotisation annuelle

- participation et soutien aux événements organisés par l'URIOPSS

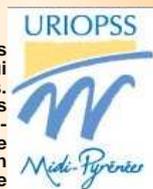
- membre du comité régional,

- participation à la commission personnes âgées

- mandat de représentation au sein du territoire de santé du Tarn dans le cadre de l'ARS Midi pyrénées

#### => Actualités

- participation au comité régional



## Les projets en cours

### Téléphonie : du retard !

Comme nous l'annoncions dans la précédente édition, les téléphones doivent se mettre en place. Les transferts des abonnements des résidents ont été effectués en juillet, et la facturation a démarré en août.

Pour mémoire, tous les résidents peuvent bénéficier d'un accès gratuit à Internet, grâce au partenariat réalisé avec Ail-Network (<http://ail-network.org>) fournisseur d'accès associatif, citoyen, solidaire.

Par ailleurs, chaque logement est progressivement équipé de téléphone adapté, selon 3 formules :

=> fonctionnement exclusivement interne avec la possibilité de contacter les numéros internes (secrétariat, infirmier, responsable, référent...)

=> fonctionnement interne + possibilité d'être joint de l'extérieur et de garder son numéro

extérieur. Coût d'abonnement : 10 €/mois  
=> fonctionnement interne + possibilité d'appeler à l'extérieur en illimité (sauf étranger) et d'être joint, avec la possibilité de garder son numéro antérieur. Coût abonnement : 19 €/mois

Très bientôt, les logements destinés à l'hébergement temporaire seront équipés de téléphone gratuit avec un numéro spécifique permettant aux résidents d'être joignables directement.

Mais, SFR est perfectible. Afin que SCOPELEC vienne basculer l'ensemble, SFR devait mettre en place deux T0, ils en ont mis d'abord une par erreur, puis ensuite, ils en ont rajouté deux encore par erreur. Nous en sommes là. Entre temps, il bénéficie du paiement de l'intégrité de la facture...

### Tarif 2013 applicable depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013

#### Hébergement temporaire

Logement, repas et soins : **40.73 €/j**

Nuitée hors repas : **21.38 €**

#### Accompagnants et familles

Hébergement : **23.39 €/j**

Repas hors fêtes (café, vin compris) : **9.50 €**

Petit déjeuner : **4 €**

Repas de fêtes (café, vin compris) : **15 €**

#### Hébergement permanent :

Chambre double : **40.73 €/j**

Chambre double résidence et assimilée : **42.68 €/j**

Chambre individuelle : **48.38 €/jour**

#### Dépendance :

GIR 5/6 : **5.78 €/j**

GIR 3/4 : **13.63 €/j**

GIR 1/2 : **21.66 €/j**

(cf Détail sur les 12 panneaux d'affichage "direction")

## Des moments difficiles : Panne de Gaz et arrêt des chaudières

Après les inondations de juillet 2013, les équipes ont dû faire face à un nouveau défi : une fuite de gaz avec une météo aux températures négatives.

Cela a été très mal vécu en interne. En effet, cette fuite avait été repérée par l'organisme APAVE qui réalise chaque année un contrôle, notamment d'étanchéité des conduites de gaz.

Après une première tentative de l'établissement de réparer au niveau du compteur, il est apparu qu'il s'agissait d'une fuite située sous la rue Galibert-Ferret, sur une conduite gaz appartenant à l'établissement.



Sous le pilotage de l'Architecte de l'établissement, GRDF a été contacté rapidement pour trouver avec eux une issue. Il a été convenu de déplacer le compteur pour "shunter" la partie percée. En effet, l'alimentation en gaz de la Résidence ne se justifiait plus du fait de l'enlèvement de la chaufferie de ce bâtiment.

Après de nombreuses relances, GRDF n'a pas fourni les devis. Au dernier contrôle APAVE en septembre, démontrant l'augmentation de la fuite, il est convenu d'envoyer le rapport à GRDF pour les inciter à agir rapidement. Plus d'un mois après, GRDF vient couper l'alimentation gaz, en pleine période de froid, arguant des raisons de sécurité !

Et 124 résidents se sont retrouvés sans chauffage, et une centaine de salariés et bénévoles "sur le pont" et dans l'inquiétude.

Devant cette situation, l'établissement a immédiatement mis en place une cellule de crise. Le Président de l'association a marqué son soutien par une présence une bonne partie de la nuit. La Direction était naturellement sur tous les fronts. Tous les professionnels se sont mis à disposition pour garantir la sécurité et le confort des résidents.

La cellule de crise de l'EHPAD était en lien avec l'Agence Régionale de Santé, comme c'est habituellement le cas dans ces situations. C'est un rapport toute les deux heures qui était donné.

La Préfecture était aussi en veille et participative. Les entreprises CANTIE et BOUSQUET ont oeuvré une grande partie de la nuit pour tenter de réparer la fuite. Il ont réussi le lendemain midi, avec la présence de l'architecte.

Il est nécessaire de remercier tout le monde pour leur dévouement, gentillesse et compétences.

Beaucoup d'émotions, aucun dégat, et c'est tant mieux. Mais Je ne peux adresser mes remerciements à GRDF, dont la bêtise bureaucratique est un exemple à citer dans ce cas précis. Il y a quelque chose à améliorer !

## Projet d'établissement, c'était prévu depuis 2012.

Suite à l'évaluation externe, un nouveau projet d'établissement va être rapidement construit afin de faciliter le renouvellement

de la convention tripartite, et de donner suite à l'évaluation interne et externe. Certes, un peu de retard...

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Renouvellement autorisation (15 ans)										XXXX
Evaluation interne					9					9
Convention tripartite	7					7				
Certification ISO 9001		10			10			10		
Evaluation externe						10				
Projet d'établissement					12					11

## Choralia

Le mercredi 16 novembre, nous étions réunis dans la salle de restaurant du bâtiment principal, afin de profiter de l'après-midi musical proposé par le groupe vocal "Choralia". Les membres de cette chorale, autrefois nommée "Les Troubadours du Tesco" sont issus de Montgaillard. Leur répertoire est composé de chansons du folklore occitan et de chansons anciennes populaires. Un après-midi agréable et distrayant !



## Ilona Animation



Le duo Ilona animation est composé d'une chanteuse accompagnée d'un pianiste et accordéoniste. Ils nous a proposé des moments de chansons populaires entre-couper de moments de pure musique. L'accordéoniste se déplaçait parmi les résidents, qui reprenaient les refrains, connus, car souvent chantés en chœur dans l'établissement. Certains morceaux joués à l'accordéon furent l'occasion de proposer aux résidents de deviner soit le titre soit l'interprète. Un après-midi plein d'émotion et de bonheur,

L'équipe animation



### Sortie au musée des mémoires



Une sortie pluvieuse mais beaucoup de soleil dans les discussions.

En attendant de pouvoir visiter l'exposition sur « Les métiers de 1850 à nos jours ». Les résidents ont pu découvrir une exposition sur la vie à la fin du XIXème et début du XXème siècle; dont un menu de mariage qui leur a rappelé quelques repas de fête.

Nous avons vu quelques maquettes très joliments réalisées par M. Edgard FUCHS et quand nous avons pu visiter l'exposition pour laquelle nous étions venus, nous avons découvert ou ré-découvert des outils et du matériel dont se servaient les ouvriers du délainage.

Nous avons écouté des témoignages de personnes, ce qui a réveillé certains de nos souvenirs et qui a lancé le débat entre nous.

Une sortie très instructive, qui a suscité l'hilarité collective !

L'équipe animation



Le vendredi 25 octobre nous avons été invité à partager un goûter «bleu». Il s'agissait de clôturer de manière festive et colorée la semaine du 21 au 25 octobre dite «Semaine bleue». Cette semaine est programmée au niveau national, elle symbolise la Bientraitance en EHPAD avec chaque année un thème différent, celui de cette année étant : "Vieillir et agir ensemble dans la communauté"

Les résidents des différentes unités de la maison, Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Gauguin, Résidence, UPAD... se sont retrouvés autour d'activités variées tout au long de cette semaine.

Danièle Lagoute

## GOÛTER BLEU



## Vie de la maison

5, 4, 3, 2, 1....  
c'est parti



Et oui c'est parti ! nous sommes déjà au mois de Décembre et l'ambiance des fêtes de fin d'année emplit déjà toute la maison.

Les décorations ont rejoint les murs et plafonds des différents lieux de vie et les résidents se sont mis à l'oeuvre afin de confectionner les centres de tables qui orneront les tables lors des repas festifs.



## VENTE D'AUTOMNE

Le samedi 30 novembre a eu lieu la vente d'automne durant laquelle nous mettons à l'honneur les résidents en proposant à la vente les différents objets décoratifs qu'ils ont confectionnés tout au long de l'année ( peintures, traîneaux tirés par un renne, couronnes de Noël et bien d'autres).



Danièle Lagoute





5, 4, 3, 2, 1....  
c'est parti !



Le mardi 10 décembre, c'est la chorale mazamétaine du "Peigne d'Or" qui a donné le ton aux jours à venir. Les chanteurs, très nombreux, vêtus de bleu et blanc pour les dames et de costumes noirs pour les hommes ont interprété à la demande des résidents différents chants de Noël ou autres.



Le jeudi 19 décembre, Mme Rouanet, conteuse professionnelle, a charmé son public avec des contes de « Jean ». Ces histoires avaient toujours une morale à la fin comme dans « les fables de la Fontaine ».

Entre deux histoires, elle proposait aux résidents un chant qui était décidé avec eux.

Un après-midi qui a ravi les résidents, qui auraient souhaité que cela ne s'arrête jamais !



L'équipe  
animation



## Vie de la maison



5, 4, 3, 2, 1....  
suite et fin

La distribution  
des cadeaux



Le repas de Noël



### Les Fêtes de fin d'années à l'UPAD

Durant ces fêtes, l'ambiance était joyeuse, conviviale, dansante et gourmande !

Pour ouvrir le bal des festivités, un accordéoniste, Monsieur Gastou, est venu donner le ton à l'UPAD. Il était entraînant et nous avons pu, du coup, profiter pleinement de ce bal musette.

Dans une pièce scintillante, ornée de diverses boules, guirlandes, motifs, faits par nos soins, nous pouvions penser chaque jour que c'était la fête.

Nous avons évidemment dégusté le traditionnel repas de Noël : foie gras, apéritif, chapon aux marrons, bûche sur fond de chants de Noël ! C'était merveilleux ! Vivement l'année prochaine !

Les résidents de l'UPAD



## Festival de Marrons à la Résidence !



Ce n'était pas à un combat de boxe que les occupants de la Résidence étaient priés d'assister, mais bel et bien à une dégustation de châtaignes grillées. Chauds, chauds les marrons, chauds !!

A l'initiative du personnel, un goûter spécial a été mis sur pied le mardi 17 décembre 2013 à 15 heures. Gisèle a apporté dix kilos de belles châtaignes, Françoise s'est fait prêter le grille châtaignes, les représentants des familles ont confectionné et amené quelques gâteaux et tout le monde a participé à l'organisation du goûter et à la mise de table. Pendant ce temps le grille-châtaigne tournait au dessus d'un feu d'enfer, ce qui a permis aux « chauffeurs » d'apprendre qu'il était préférable de congeler les marrons après ramassage quand on doit les faire griller. Pourquoi ? La question est posée, qui veut répondre ?

Beaucoup de personnes avaient encore le souvenir de soirées devant le feu de bois-al cantou où avec les voisins et la famille, on grillait les châtaignes dans une poêle trouée et que l'on dégustait tout en buvant un peu de vin nouveau.

A la Résidence, pas de vin, mais un cidre excellent qui rapidement a fait monter l'ambiance. Tout en décortiquant et savourant les marrons, ce fut un festival de rires et de chansons. Monsieur l'Abbé Rouquier nous fit admirer sa belle voix en chantant quelques « Nadals » accompagné par l'ensemble de l'assistance.

Le temps passe trop vite dans ces cas-là et il a fallu libérer la salle pour le repas du soir en se promettant de renouveler ces rencontres conviviales au printemps et pourquoi pas organiser une « saucisse party ». Avec l'aval de la Direction bien sûr !

M. Bernard CHABBERT,  
Président du Conseil de Vie Sociale



### La semaine BLEUE à l'UPAD



Fin octobre a eu lieu la semaine bleue. Le thème de la semaine " de la bientraitance" de cette année 2013 était "Agir et vieillir ensemble dans la communauté".

C'est pourquoi nous avons choisi dans le cadre des activités journalières et des activités d'animation de travailler autour de ce thème.

Quelques jours auparavant nous avons confectionné des petits nœuds bleus que les salariés ont porté tout au long de la semaine et nous avons décoré les différents lieux de vie et salle de restaurants de guirlandes et de ballons.

L'unité Alzheimer a, quand à elle, préparé une exposition de photos et objets retraçant les moments de convivialité partagés par les résidents de l'unité Alzheimer. L'objectif de cette exposition ouverte à tous étant de montrer l'implication et l'importance des résidents dans notre communauté. Les résidents de l'UPAD ont cordialement invité les résidents du bâtiment principal et de la résidence à les rejoindre pour participer à un après-midi festif où chansons, goûter et bal musette étaient au programme.

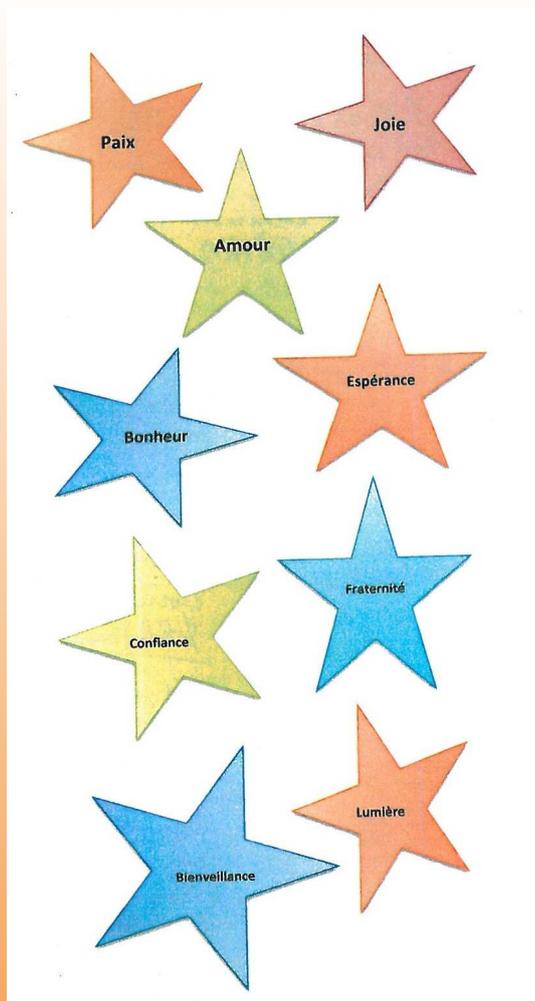
Ils les ont également conviés à écouter un concerto de violon, interprété par l'époux d'une de nos salariées. Les résidents ont vraiment apprécié ce moment.

Puis la semaine a continué au rythme des différentes activités: jeux de mémoire, exposition photos retraçant les moments de convivialité partagés par les résidents de l'unité Alzheimer, lotos et autres pour se terminer sur une note gourmande avec un goûter bleu, bien sûr accompagné d'une boisson bleu lagon !

#### *Les résidents et le personnel de l'UPAD*



*Pour que le monde soit plus beau, cette année, je voudrais allumer des étoiles dans la nuit.*



**Une étoile du regard**  
pour un peu de lumière  
dans le coeur de ceux  
à qui personne ne fait jamais attention.

**Une étoile de la parole**  
pour un peu de joie  
procurée par quelques mots  
d'encouragement, de merci, de tendresse.

**Une étoile d'écoute**  
pour un peu de chaleur  
dans le coeur de ceux  
à qui personne ne donne du temps.

**Une étoile de service**  
pour un peu de partage  
avec des mains qui se tendent,  
qui travaillent, qui s'unissent.

**Je voudrais, Seigneur,**  
allumer juste quelques petites étoiles  
pour conduire le monde jusqu'à toi.

**Texte transmis par Soeur Sachet**





# Thérèse Arnaud

## Soeur Thérèse



Le service animation a proposé aux résidents qui le souhaitaient de participer à une sortie à Dourgne afin de visiter une salle de classe d'autrefois reconstituée. Sur le moment je n'ai pas ressenti l'envie d'y aller et puis...

Dès le matin, je ne comprends pas le but de cette sortie : Salle de classe d'autrefois reconstituée? Encore ! A l'ancienne gare,...Connais pas ! Bon, pendant quinze ans j'ai vécu dans les alentours de Dourgne ( Verdalle, Sorèze), alors je me suis inscrite. De toute façon le paysage est magnifique et, je prendrai l'air !

A 14h30 les véhicules «Trafic» et «Kangoo» sont là, quelques résidents de plus, quelques résidents de moins, me voilà assise devant, à côté du chauffeur, dans le «Kangoo». Avec mon tempérament observateur, je ne manque pas de souligner qu'il est un peu cabossé ! Mon cœur se serre un peu car l'accompagnatrice dit malencontreusement qu'elle ne connaît pas le chemin, angoisse renouvelée, heureusement que moi, jusqu'à Dourgne, Sorèze je connais.

Nous y voilà ! Un escalier de pierres à monter, ouf ! Beaucoup d'encouragements de nos accompagnatrices et nous sommes en haut. Deux messieurs nous accueillent.

Première salle: quelques pierres venant d'un musée proche, des photos de fin d'années scolaires, un tout petit piano, rien de sensationnel.

Deuxième salle: Il y a des bureaux d'écoliers ( Frère Vincent venait nous les réparer ) avec des encriers en céramique, comme à Verdalle quand j'y étais jeune institutrice (mon premier poste).Tout le monde désire s'y asseoir.

Le mannequin de l'institutrice au tablier serré à la taille et aux cheveux relevés en couronne montre au tableau, de sa baguette, la leçon de morale du jour « L'oisiveté est la mère de tous les vices», ce que ma cousine Jeanne, institutrice chez Monsieur Simon apprenait sûrement aussi à ses élèves de l'école publique.

Bien qu'il fut directeur de l'école publique, il n'était pas mon rival mais nous vivions l'enseignement différemment.

Cette sortie me ramène inexorablement à mon passé, que de souvenirs !



# Thérèse Arnaud Soeur Thérèse



Je suis née le 21 février 1928 au 48 rue de la Vitarelle à Mazamet. J'ai vécu ma petite enfance au Rec. Mon père était contremaître de tissage chez Brenac. Nous étions logés sur place gratuitement mais c'est lui qui a installé le chauffage et l'électricité. Aujourd'hui l'usine n'existe plus.

Ma mère était «épailleuse», je ne sais pas vraiment ce que ce terme veut dire mais je crois me souvenir qu'elle enlevait avec une pince les débris d'herbe accrochés aux tissus.

J'ai appris à lire chez les Sœurs de la Croix avec Madame Avérous à l'école primaire qui était là où se trouve aujourd'hui la Résidence Saint-Joseph. C'est là aussi que j'ai appris à vivre. Mon plus triste souvenir est le jour où une sœur m'a arraché des mains une poupée de chiffon et de sciure qui était ma seule joie et mon seul lien affectif avec ma famille, pour la donner à une autre petite fille plus pauvre encore que moi. J'ai beaucoup pleuré !

Je me rends compte aujourd'hui que j'ai vraiment vécu la lutte des classes entre pauvres et nantis. Par bonheur, ma famille était très ouverte et la porte de notre maison, aussi. Nous priions tous les soirs en famille. Mon père avertissait et accompagnait le prêtre chez les personnes malades de notre entourage et maman remplaçait souvent l'infirmière à domicile. J'ai grandi avec une quinzaine de jeunes dont j'étais la meneuse. Plus tard, je suis allée à l'école à Lavour où j'ai obtenu mes différents diplômes dont celui d'institutrice. J'ai débuté ma carrière à Verdalle près de Dourgne. A dix huit ans, je rentrais comme novice chez les Sœurs de la Croix à Lavour. Après une vie bien remplie, je suis arrivée à Saint-Joseph en octobre 2007.

Propos de soeur Thérèse recueillis par Danièle Lagoute



## Une mise au point sur le diabète du sujet âgé

### I. Qu'appelle-t-on personne âgée ?

Actuellement, il est usuel en médecine et en gériatrie de considérer une personne comme âgée à partir de 75 ans. Trois catégories de personnes âgées peuvent être individualisées en fonction de leur état de santé après 75 ans :

- les personnes dites « vigoureuses » : en bon état de santé, indépendantes et bien intégrées socialement, c'est-à-dire autonomes d'un point de vue décisionnel et fonctionnel qui sont assimilables aux adultes plus jeunes ;
- les personnes dites « fragiles » : à l'état de santé intermédiaire et présentant le risque de basculer dans la catégorie des malades. Elles sont décrites comme une population vulnérable, avec des limitations fonctionnelles motrices et cognitives et une baisse des capacités d'adaptation
- les personnes dites « malades » : dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social.

Les préoccupations de prise en charge chez les personnes âgées sont en partie liées aux risques d'hypoglycémies sévères.

Le risque d'hypoglycémie peut être majoré par les troubles cognitifs, une mauvaise alimentation et une fonction rénale diminuée. De plus, le bénéfice d'un contrôle glycémique strict est pondéré par l'espérance de vie plus brève.

### II. Particularités du diabète du sujet âgé

#### a. Particularités physiologiques

Le vieillissement s'accompagne des modifications du métabolisme glucidique suivantes, favorisant la survenue du diabète :

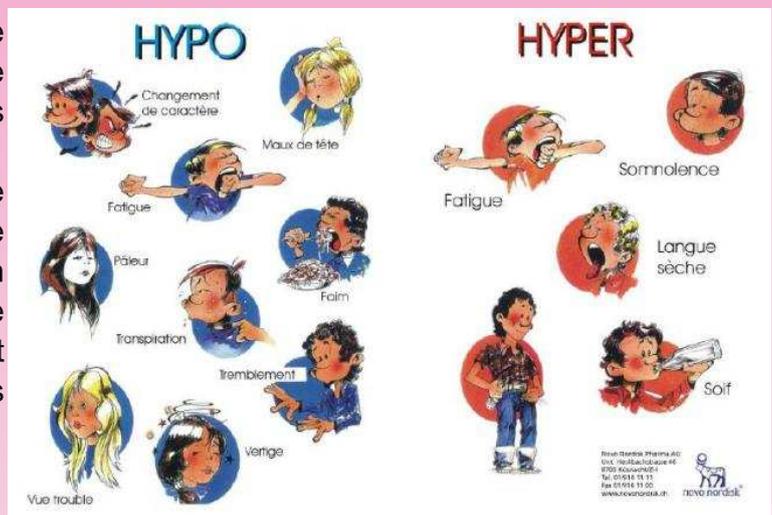
- Diminution de l'insulino-sécrétion ; le pancréas répond moins bien au stimulus glycémique
- Diminution de la sensibilité à l'insuline, s'expliquant en partie par des modifications de la composition corporelle avec diminution de la masse maigre et augmentation de la masse grasse.

Le vieillissement s'accompagne aussi de modifications des réponses à l'hypoglycémie, augmentant leur fréquence et leur gravité chez le sujet âgé :

- Diminution de la sécrétion des hormones de la contre régulation, notamment du glucagon.
- Diminution des signes neuro-végétatifs (sueurs, palpitations,...) liés à l'hypoglycémie (fait du vieillissement mais aussi de la prise de certains traitements comme les bêta-bloquants) et diminution de leur reconnaissance.
- Diminution de la capacité à se resucrer (perte d'autonomie, ralentissement moteur accentués par la neuroglucopénie).

#### b. Complications propres au sujet âgé

Chez les sujets âgés diabétiques, les incidences de la dépression, des troubles cognitifs et de la démence sont plus élevées que chez les sujets âgés non diabétiques. Le diabète semble lié à un vieillissement cérébral accéléré (atrophie cérébrale) et à des atteintes vasculaires plus fréquentes (lacunes cérébrales).



Le dépistage de ces troubles passant par un interrogatoire du patient et de son entourage (se plaint-il de troubles de la mémoire? A-t-il limité ses activités? Réalisation d'un Mini-Mental Status) est capital. La connaissance de ces troubles permet de proposer une prise en charge gériatrique ou psychiatrique spécifique et d'anticiper les difficultés liées à la gestion du traitement (distribution du traitement par un tiers, injection d'insuline par infirmière,...).

Perte d'autonomie et chutes sont fréquentes chez le diabétique âgé. Elles sont dues à l'impact combiné des complications du diabète, chez le sujet âgé : neuropathie périphérique, artériopathie oblitérante des membres inférieurs, insuffisance cardiaque, troubles de la vision,...

### III. Prise en charge thérapeutique

#### a. Quels objectifs ?

##### - objectifs généraux :

- Préserver la qualité de vie, pour se rapprocher d'un vieillissement réussi
- Prévenir les complications aiguës, notamment le coma hyperosmolaire

##### - objectifs glycémiques :

Les personnes âgées dites « vigoureuses » et dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante peuvent bénéficier des mêmes cibles que les sujets plus jeunes.

Pour les personnes âgées dites « fragiles », une cible d'HbA1c inférieure ou égale à 8 % est recommandée.

Pour les personnes âgées dites « malades », la priorité est d'éviter les complications aiguës dues au diabète (déshydratation, coma hyperosmolaire) et les hypoglycémies ; des glycémies capillaires préprandiales comprises entre 1 et 2 g/l et/ou un taux d'HbA1c inférieur à 9 % sont recommandés.

##### - objectifs de prise en charge des facteurs de risque cardio-vasculaire:

##### • HTA

Les objectifs tensionnels ne varient pas avec l'âge : 130/80 mm d'Hg chez le sujet diabétique, selon les recommandations de l'HAS de 2005.

##### • Dyslipidémie

Les recommandations de l'AFSAPS de 2005 précisent que l'âge n'est pas une contre-indication à un traitement par statine en prévention secondaire (infarctus du myocarde, diabétique à haut risque cardio-vasculaire,...).

Pour la prévention primaire chez les plus de 80 ans, ils recommandent de ne pas initier un traitement. Mais un traitement initié avant 80 ans peut être prolongé en tenant compte de critères suivants:

- le cumul de facteurs de risque,
- l'absence de pathologie non cardiovasculaire réduisant notablement l'espérance de vie,
- une bonne tolérance du traitement.



## b. Quels moyens ?

Les moyens thérapeutiques sont identiques à ceux utilisés chez le sujet jeune mais il faut considérer avec plus d'attention les contre-indications et les précautions d'emploi.

### - mesures diététiques

Elles doivent être prudentes du fait du risque de dénutrition. La dénutrition est plus fréquente avec l'avance en âge et peut être présente chez un sujet en surpoids ou de poids normal (sarcopénie). Au lieu de prescrire un régime restrictif, avec un objectif de normalisation pondérale, il convient de réaliser une enquête alimentaire pragmatique pour dépister les anomalies qualitatives et quantitatives de l'alimentation très fréquente à cet âge. Si le sujet diabétique est à risque de dénutrition ou dénutri, une prise en charge diététique doit être envisagée. Si le sujet diabétique a un statut nutritionnel normal, un régime hypocalorique hypolipidique doit être envisagé, ce d'autant plus qu'il est obèse et a des facteurs de risque cardio-vasculaires. L'apport glucidique doit être suffisant, notamment dans le cadre de la prévention des hypoglycémies. Il faut s'attacher à la répartition de l'alimentation dans la journée et au contenu du repas du soir, souvent limité chez les personnes âgées. Éviter les sucres simples entre les repas, attention aux tabous (autoriser les sucres simples en fin de repas). Il faut également s'assurer d'un apport de boissons suffisantes (et non sucrées), notamment en cas de pathologies intercurrentes.

### - les antidiabétiques oraux (ADO):

Les sulfamides et les biguanides sont contre-indiqués en cas d'insuffisance rénale. Risque d'hypoglycémie avec les sulfamides. Les analogues du GLP-1 et inhibiteurs de la DPP-IV, sont de mise sur le marché trop récente, et les études spécifiques chez le sujet âgé sont peu nombreuses.

### - l'insuline : à utiliser plus souvent chez le sujet âgé

\* indications transitoires :

- maladie déséquilibrant le diabète : infection, inflammation ...
- complication du diabète nécessitant l'arrêt des ADO : AVC, infarctus du myocarde, plaie du pied, neuropathie douloureuse ...

\* indications définitives :

- en cas de fatigue, d'amaigrissement, d'hyperglycémie
- en compléments des ADO quand les objectifs ne sont pas atteints
- en cas de contre indication aux ADO



### Conclusion:

Les complications du diabète ont un impact plus lourd sur l'autonomie du sujet âgé. D'un autre côté, les modifications physiologiques liées au vieillissement et la polymédication augmentent le risque hypoglycémique chez le sujet âgé. L'adéquation entre les objectifs et les moyens thérapeutiques est donc souvent délicate. La surveillance de l'efficacité et de la tolérance des traitements chez le sujet âgé doit être renforcée et la pertinence des thérapeutiques régulièrement réévaluée.

Docteurs Catherine et Jacques BOUTOT  
Médecins Coordonnateurs

## Groupe de parole

### La couture de A à Z



Le trois octobre, nous sommes allées au musée du textile de Labastide Rouairoux. Quelques jours après, nous nous sommes réunis pour discuter de cette visite et de la conception d'un vêtement de A à Z.



Lucette Fabre : Le musée du textile est une ancienne usine où l'on faisait du fil et c'était grand.

Paulette Arnaud : On y traitait des fibres naturelles comme le coton, le lin, la laine.

Carmen Munoz : Le chanvre, la jute.

Charly Séverac : Et aussi des fibres synthétiques comme le nylon et l'élastanne.

Carmen Munoz : Le latex.

Denise Durand : C'est pas une fibre, c'est du caoutchouc.

Lucette Fabre : Il faut nettoyer les fibres dans une grosse machine à laver pour qu'elles ne cassent pas.

Paulette Arnaud : Pour les peigner on faisait avec des cardes de chardons. Ceux que l'on a vus étaient très usés.

Charly Séverac : Il y avait d'abord la teinture, (on pouvait tout teindre) et un bac à étuver pour fixer.

Raymonde Pujol : Moi, j'avais une petite machine à tricoter pour faire des bas .

Lucette Fabre : Ça tient chaud en hiver. Nous, on faisait des chaussettes et des gants qu'on distribuait aux soldats et aussi aux résistants.

Paulette Arnaud : Pour faire des habits, je prenais les idées sur des cahiers.

Carmen Munoz : Sinon les patrons qu'on achetait étaient déjà prêts à utiliser, c'était plus facile.

Paulette Arnaud : Il n'y avait que pour les jupes que je n'achetais pas le patron car c'était facile deux pinces, une fermeture, deux coutures et j'avais une jupe droite.

Denise Durand : D'une robe moi, quand j'en avait marre je faisais une jupe, je la coupais au niveau de la taille quelques coutures et c'était fini. Maman elle réalisait tous les rideaux.

Carmen Munoz : Chez nous avec les rideaux, on faisait des robes.

Lucette Fabre : Les dessus de lits et les rideaux étaient faits au crochet.

Carmen Munoz : Avec le tailleur chez qui je travaillais, nous faisons des costumes avec des parachutes que nous ramenaient les maquisards contre des rations. Ils brillaient beaucoup.

Huguette Cousinié : Le "peyarot" passait chez nous tous les dimanches pour acheter des peaux de lapins.

Carmen Munoz : Lorsque l'on avait les moyens, on suivait la mode, sinon les habits pratiques étaient l'option. J'ai toujours travaillé dans la couture chez un tailleur et je voyais de belles choses que je n'ai jamais pu me payer. Avec les copines, on essayait de reproduire les modèles, avec plus ou moins de succès, mais toujours à peu de frais.

Charly Séverac : Autrefois les filles ne portaient pas de pantalons. J'ai mis mes premiers pantalons longs, j'avais 13 ans..

Denise Durand : J'allais porter le lait à 4 heures du matin et j'étais bien contente de porter des pantalons ! Les femmes portaient aussi des panty et non des culottes.

Carmen Munoz : Les panty étaient fendus à l'entrejambe, ce qui, de vous à moi, était très pratique lorsque nous devions satisfaire un petit besoin naturel !!!

Denise Durand : Elles avaient aussi des corsets en dentelles.

Carmen Munoz : J'en ai vu mais je n'en ai pas porté car je n'avais pas les moyens de m'en acheter.

Lucette Fabre : Ça c'était joli !

Charly Séverac : Elles en portaient la nuit de la dentelle sur des chemises longues.

Lucette Fabre : Ça fait du bien de parler de notre passé, ça nous permet de mieux nous connaître.

Propos recueillis par Stéphanie CABANEL



## Concept Snoezelen



Ce n'est que depuis très récemment que le Snoezelen est présenté dans les ouvrages et publications professionnelles gériatriques. Les (rares) initiatives des établissements d'hébergement sont évoquées en s'inscrivant comme une méthode innovante. Pourtant, le Snoezelen est en pratique utilisé et maîtrisé depuis des dizaines d'années déjà dans le monde du handicap.

En effet, le Snoezelen est une activité née en Hollande dans les années 70. C'est Jan Hulsegge (enseignant, musicothérapeute) et Ad Verheul (animateur) qui ont les premiers réfléchi à l'amélioration de la prise en charge des personnes polyhandicapées et notamment des handicapés mentaux profonds dont ils s'occupaient et qui présentaient alors souvent des comportements violents. L'idée originale de l'époque a donc été de créer un environnement générant plaisir et détente par l'intermédiaire de sollicitations sensorielles douces et diversifiées : salles et parcours différents où tous les sens pouvaient être sollicités séparément ou simultanément (la vue, le toucher, l'odorat, le sens de l'équilibre, l'audition et le goût).

Et ainsi, en faisant appel à la stimulation des sens, au plaisir de recevoir des signaux agréables, ces professionnels ont pratiqué une approche plus humaine et plus positive que celle, courante, de contention chimique pratiquée quasi systématiquement pour 'faire taire' les troubles du comportement.

En France, c'est dans le milieu des années 80 que le Snoezelen fait son apparition dans des Maisons d'Accueil Spécialisées pour adultes handicapés. L'utilisation de cette approche pour d'autres publics ne prendra son essor que dans les années 90 se développant alors auprès d'enfants et d'adultes autistes et psychotiques, de personnes en fin de vie ou dans le coma, ainsi que de personnes âgées présentant notamment une démence.

Le terme Snoezelen vient d'ailleurs bien signifier cette philosophie d'accompagnement.

Ce néologisme en effet est né de la contraction de deux verbes néerlandais : "snuffelen" qui signifie renifler, flairer, fureter et présente une dimension plutôt active, de découverte, de curiosité, de stimulation, et "doezelen" qui signifie somnoler, estomper, adoucir, et renvoie à la dimension passive. Le Snoezelen ne se définit donc pas vraiment il se vit, il se sent, dans la relation, dans l'intensité. Il est avant tout un état d'esprit qui s'attache de façon prioritaire à trois axes :

- l'importance du respect de la personne,
- la priorité donnée aux expériences sensorielles,
- la recherche de la détente et de la satisfaction sans attente de production ou de performance



La réalité de ce concept peut être appréhendée tout d'abord comme une réalité matérielle, un espace identifié dans une structure et concrétisée par l'aménagement d'une salle particulière avec du matériel spécifique de stimulation sensorielle.

L'atmosphère qui y est créée donne alors à ce lieu un caractère unique et inattendu.



Une salle peut être aménagée de différentes manières en fonction de la population accueillie, du projet institutionnel et des possibilités budgétaires qui peuvent être engagés dans ce projet. On peut retrouver de façon courante dans une salle Snoezelen qui accueille des personnes âgées: une ou plusieurs colonnes à bulles, un projecteur, des fibres optiques lumineuses, une chaîne hi-fi, des CD (une large gamme de musiques variées, douces, rythmées, permet de créer différentes ambiances), fauteuils, tapis et/ou matelas à eau chauffant, un diffuseur aromatique, des huiles essentielles, crèmes de massage, boule interactive, lumière noire et spaghetti, bâtonnets fluorescents, panneaux tactiles. Et cet aménagement peut être modifié également d'une séance à l'autre avec un peu d'imagination et de créativité en fonction des objectifs établis de l'accompagnement pour un résident.

Des fondamentaux pour pouvoir proposer une séance dans une salle Snoezelen existent et sont à connaître (création d'une atmosphère adéquate, possibilité de choisir, respect du rythme, juste durée dans le temps, sécurité et répétition, contrôle des stimulations, effets de sas, travail de l'accompagnant pour la préparation et l'évaluation des séances etc...). Mais cela ne signifie pas que le Snoezelen puisse être considéré comme une technique ou une méthode à appliquer. Ce n'est surtout pas le résultat d'une recette où tous les ingrédients sont mesurés et maîtrisables, ce n'est pas non plus l'aboutissement d'un programme clef en main, ou d'un kit préfabriqué. Et c'est en cela que cette pratique nécessite un minimum de formation.

Il semble donc important de pouvoir l'appréhender plutôt comme un outil relationnel faisant partie d'une approche philosophique singulière de l'accompagnement des personnes âgées désorientées notamment : celle qui consiste à se départir d'une approche déficitaire pour aller vers une approche des capacités restantes de la mémoire affective et émotionnelle.

Le « prendre soin » des malades engage donc beaucoup plus que des soins matériels et médicaux : une relation humaine, attentive, une présence de qualité maximale à chaque instant, une redécouverte de la richesse d'une communication sensorielle non-verbale pour pallier à la perte de la signification de la communication verbale.

"un espace multi-sensoriel où l'on peut communiquer et accompagner autrement"  
« Au-delà des mots (et des maux) entrons en relation »



Anne Sophie Stanton, Géroto-psychologue  
(extrait de l'article Snoezelen de Me Olivia Charbit)

## L'ANESM ? Qu' est ce ? :

La loi du 2 janvier 2002 a rendu obligatoire le principe d'une évaluation interne et externe pour les établissements du secteur social et médico social (ainsi que pour les services de ce secteur).

Dans ce sens et afin de faciliter l'appropriation par les acteurs concernés, l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) a été créée en avril 2007 sous la forme d'un GIP (groupement d'intérêt public).

Cette agence joue un rôle important dans le développement de la démarche qualité dans plus de 35 000 établissements et services sociaux et médico sociaux concernés.

Elle permet aux autorités publiques en charge des autorisations de fonctionnement des établissements de disposer de méthodes et d'outils adaptés pour les aider dans leurs décisions.

### Les principales missions :

=> Favoriser le développement de la bienveillance :

Tout l'enjeu de l'Anesm consiste à proposer des méthodes et des outils (à travers ses recommandations) en développant un système qualité qui favorise la mise en oeuvre de services et de prestations adaptés aux besoins des usagers, respectueux de leur dignité et des textes législatifs en vigueur sur la participation des usagers à la vie des établissements.

=> Valider les référentiels existants :

Dans le cadre de la loi, l'Agence doit valider, élaborer ou actualiser des référentiels et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; ces référentiels utiles à l'évaluation interne comme externe se doivent d'être conformes aux exigences des objectifs de l'évaluation en particulier bien mesurer la qualité des services rendus aux usagers.

=> Habilitier les organismes extérieurs :

L'ANESM est complètement responsable de l'habilitation des organismes candidats pour la réalisation des évaluations externes. Le suivi de ces habilitations est aussi du ressort de l'ANESM ce qui nécessite un système d'information efficace et des relations suivies avec l'ensemble des autorités publiques.

=> Communiquer et diffuser :

L'ANESM se doit de valoriser ses travaux et de les diffuser auprès de tous les acteurs concernés en mettant aussi en avant les innovations dans les pratiques du secteur.

Vous pouvez aller sur le site de l'ANESM ([www.anesm.sante.gouv.fr/](http://www.anesm.sante.gouv.fr/)) pour voir leurs mises à jour sur leur programme de travail et télécharger les nouvelles recommandations, véritables outils pour faire progresser les établissements de manière concertée avec les professionnels.

### AUDIT DE SUIVI ISO 9001:2008

Les 14 et 15 octobre 2013, nous avons eu un audit de suivi ISO 9001 : 2008. Les audits permettent de vérifier régulièrement notre système qualité, d'évaluer notre organisation, nos forces, et nos points faibles et de dégager des pistes d'amélioration. L'auditeur de Bureau Véritas (organisme certificateur) n'a noté aucune "non conformité" sur le pilotage de l'établissement. Les deux "non conformités" relevées en 2012, lors de l'audit de renouvellement de la certification, sont définitivement levées, après vérifications des actions correctives.

#### Les conclusions de l'auditeur sont :

"Bonne maturité du système de management, malgré une documentation abondante. La planification des activités et des contrôles est performante. L'amélioration continue des processus est efficace. "

Un grand MERCI aux membres du personnel pour leurs efforts et leur implication dans le système qualité.

### EVALUATION EXTERNE :

L' évaluation externe a eu lieu les 20, 21, 22 novembre 2013 par un organisme habilité par l'ANESM, la société ARMONIS. L'équipe évaluative était composée d'une directrice d' EHPAD (Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), d'un ingénieur qualité, et d'un infirmier coordonnateur référent.

L'établissement est dans l'attente du rapport d'évaluation, qui une fois validé, sera transmis aux autorités compétentes ayant délivrées l'autorisation (Art D.312-200 du code de l'action sociale et des familles).

### AGENDA DES REUNIONS :

- Le 28 janvier 2014 : revue de processus : "offrir des animations, culte, spectacles, activités occupationnelles".
- Le 25 février 2014 : revue de processus : "projet de vie individuel : évaluer, orienter, admettre".



Edwige GINIEYS, Animatrice qualité

## Peut-on critiquer son employeur sur Facebook ou autre réseau social ?

Question un peu rhétorique mais dont la réponse n'est pas si simple !  
L'employé a, vis-à-vis de son employeur, un "devoir de réserve" qui trouve son origine, outre dans les jurisprudences abondantes, dans l'article L 1134 du code civil qui stipule que les "contrats" doivent être exécutés de bonne foi.

Ainsi, l'employé doit être loyal envers son employeur, tant pendant les horaires de travail qu'en dehors, et doit tâcher de ne pas lui nuire.

Bien sûr, il faut bien distinguer la critique (qui est admise, le salarié peut donc continuer à penser du mal de son patron !) et le dénigrement (qui lui est interdit et peut même être pénalement réprimé si il se transforme en injure publique via par exemple les réseaux sociaux et Facebook notamment).

Les nombreuses décisions qui ont été rendues par les juridictions françaises, permettent de tracer les contours de ce qui est acceptable ou non. Ainsi, il ne faut pas que le message posté soit destiné ou accessible à une population dépassant le cadre de la famille ou des amis proches. Les juges "tolèrent" ainsi le dénigrement dans la sphère privée résultant de la problématique de la légalité de la preuve face au respect de la vie privée du salarié. En effet, l'employeur ne peut utiliser comme preuve, un message ou une correspondance privée qu'il aurait obtenu de manière "illicite".

Toutefois, le paramétrage du compte Facebook a ici une grande importance car il ne suffit pas de paramétrer la confidentialité de son compte Facebook pour être protégé. Souvent les comptes Facebook permettent un accès ouvert aux "amis des amis" qui peuvent accéder aux informations mises sur les pages personnelles. Il en résulte que ce mode d'accès à Facebook dépasse la sphère privée et les communications trouvées deviennent alors un moyen licite de preuve du caractère fondé d'un éventuel licenciement.

La jurisprudence a, de manière constante, défini que Facebook, eu égard à sa finalité et son organisation, était un espace public. Ainsi, les propos tenus à l'encontre de l'employeur sur son "mur" ou celui d'un autre membre du réseau social ouvert à un large public "d'amis" peut être utilisé comme moyen de preuve licite d'une faute grave commise par un salarié. Il peut donc y avoir injure publique et, par conséquent, condamnation pénale du salarié. Peu importe que le salarié agisse sur Facebook en dehors de ses heures de travail !



## N.T.I.C. : EMPLOYEUR & SALARIE

La notion de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) regroupe les techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'Internet et des télécommunications qui permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous toutes les formes.



L'arrivée des NTIC a bouleversé le nécessaire équilibre entre contrôle légitime exercé par l'employeur sur l'activité de ses salariés, et respect de la vie privée et du secret des correspondances des salariés.

Il est désormais acquis que le salarié a droit au respect de sa vie privée sur son lieu de travail et pendant son temps de travail. L'employeur doit donc tolérer que ses salariés utilisent à des fins personnelles "raisonnables", le matériel informatique ou téléphonique qu'il met à leur disposition pour un usage professionnel.

Pour autant, tout n'est pas permis et l'employeur reste en droit d'exercer son droit de contrôle et de surveillance de l'activité des salariés dans le cadre de son pouvoir de direction et de sanction ; à condition d'avoir mis en oeuvre 2 principes :

- le principe d'information préalable des salariés (article L 1221-9 du code du travail)
- le principe de proportionnalité (art. 1121-1 code du travail) entre la restriction apportée à la liberté et le but recherché.



Ainsi, un salarié qui utilise la connexion Internet de l'entreprise, pour des raisons personnelles pendant sa pause déjeuner ne peut pas être licencié ; tandis qu'un salarié qui reste connecté toute la journée pour des raisons privées au détriment de son travail peut s'exposer à un licenciement, en particulier si il visite des sites à caractère pornographique...

L'accès par l'employeur aux mails, fichiers et connexions internet de ses salariés est libre dès lors que ces éléments sont de nature professionnelle. L'employeur peut y accéder sans que le salarié n'ait à être présent ni même prévenu. Néanmoins, l'employeur ne peut pas consulter les dossiers et les mails de ses salariés, qui sont identifiés comme « personnel » par le salarié sauf à solliciter l'accord de celui-ci et les consulter en présence de ce dernier ou de celle d'un huissier de justice dûment mandaté par une juridiction.

En synthèse, rien n'est impossible et tout peut-être toléré dans la mesure du raisonnable et d'un comportement dit de "bon père de famille" !

## UNE FIN D'ANNEE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

Le repas de fin d'année du Comité d'Entreprise St Joseph :

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que les membres du personnel se sont réunis le vendredi 25 novembre pour célébrer ensemble la fin de l'année 2013 et les excellents résultats de l'évaluation externe qui s'est terminée le jour même !

Une quarantaine de salariés étaient réunis autour d'un bon repas agrémenté de chants (karaoke plus ou moins imposé !) et de pas de danse pour se réchauffer avant l'arrivée de quelques flocons de neige !



Le changement de logiciel de soins :

Courant décembre, les personnels de la Maison St Joseph ont été formés à l'utilisation du nouveau logiciel de soins NETSoins qui remplacera en ce début d'année 2014 le logiciel actuellement utilisé. Ce logiciel doit faciliter le travail des soignants grâce à une utilisation "simple et rapide" via un accès sécurisé à internet (interface web) depuis un ordinateur fixe, portable ou une tablette tactile directement posée sur le chariot de soins.

Les soins seront donc signés (un clic général sur les actions détaillées) directement au fur et à mesure de leur réalisation (fin de la traçabilité papier) = un gain de temps à répercuter sur la prise en charge des résidents et un logiciel plus simple et plus fiable.



# Clin d'oeil sur les nouveaux salariés



Sonia DORKELD  
ancien CUI Résidence  
puis remplaçante puis  
ASH unité alzheimer



Jean Louis BERTAND  
a rejoint l'équipe  
animation en octobre.



Justine PROTAT & Philippe PAILHE  
ASH Gauguin et agent technique peintre  
sont nos 2 Emplois d'Avenir  
depuis octobre 2013



Chiara RUGET  
Unité Gauguin  
Agents de Service Hospitalier en CUI



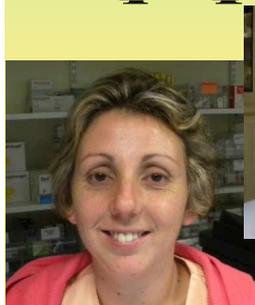
Roseline LIZON-TATI  
Unité Alzheimer



Marie Anne CHANCY  
ERGOTHERAPEUTE

## ZOOM sur l'équipe de nuit

Annie NAYROL (AS)  
Laetitia LEDENT (AS)  
Marie Claude NERI (ASH)



Caroline DURAND (AS),  
Myriam MARTINEZ (ASH)  
Marina LARROYER (AMP)



Francisca RAMOS  
ASH remplaçante  
(à droite)



L'équipe de nuit assure la continuité des soins et la surveillance des résidents aux heures les plus improbables.

Présents chaque nuit de 21h à 7h du matin, les 3 personnels de nuit (2 aides soignantes et 1 agent de service) n'ont de cesse de veiller au bien-être de chaque résident : répondre aux sonnettes, rassurer les résidents inquiets, faire des rondes de surveillance pour veiller au bon sommeil de chacun, voilà leur quotidien nocturne !!!

**Bienvenue  
à tous ceux qui nous ont rejoints...**

Aimé CARAYOL le 04/11/2013  
Josette PUGINIER le 19/11/2013  
Ascencion BAUTISTA le 12/12/2013  
Pierre BAUTISTA le 26/12/2013  
Maria NÈGRE le 26/12/2013





*Bienvenues, anniversaires et souvenirs*



# Joyeux Anniversaires



Jean CHARRIER  
André JULIA  
Maria CAMPOS  
Pilar ESCUDIÉ



Jeanne VELU  
Madeleine LARTIGUE  
Cécile MENUSET  
Jacqueline GUILLOT  
Emilien ROUANET  
Simone JULIEN  
Louis DOUZALS



Michèle BLANC  
Rose POURSIÈNES  
Yvette MAUREL  
Palmyre CORBIÈRE  
Maria NÈGRE  
Marthe ORTIS  
Antoinette ROMERO  
Yvonne BASCOUL



## Décès

# Une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés

Roselyne FIEU nous a quittés le 04/10/2013 à l'âge de 82 ans. Elle était parmi nous depuis le 19/11/2012.

Madeleine ALAUX nous a quittés le 25/10/2013 à l'âge de 80 ans. Elle était parmi nous depuis le 21/12/2006.

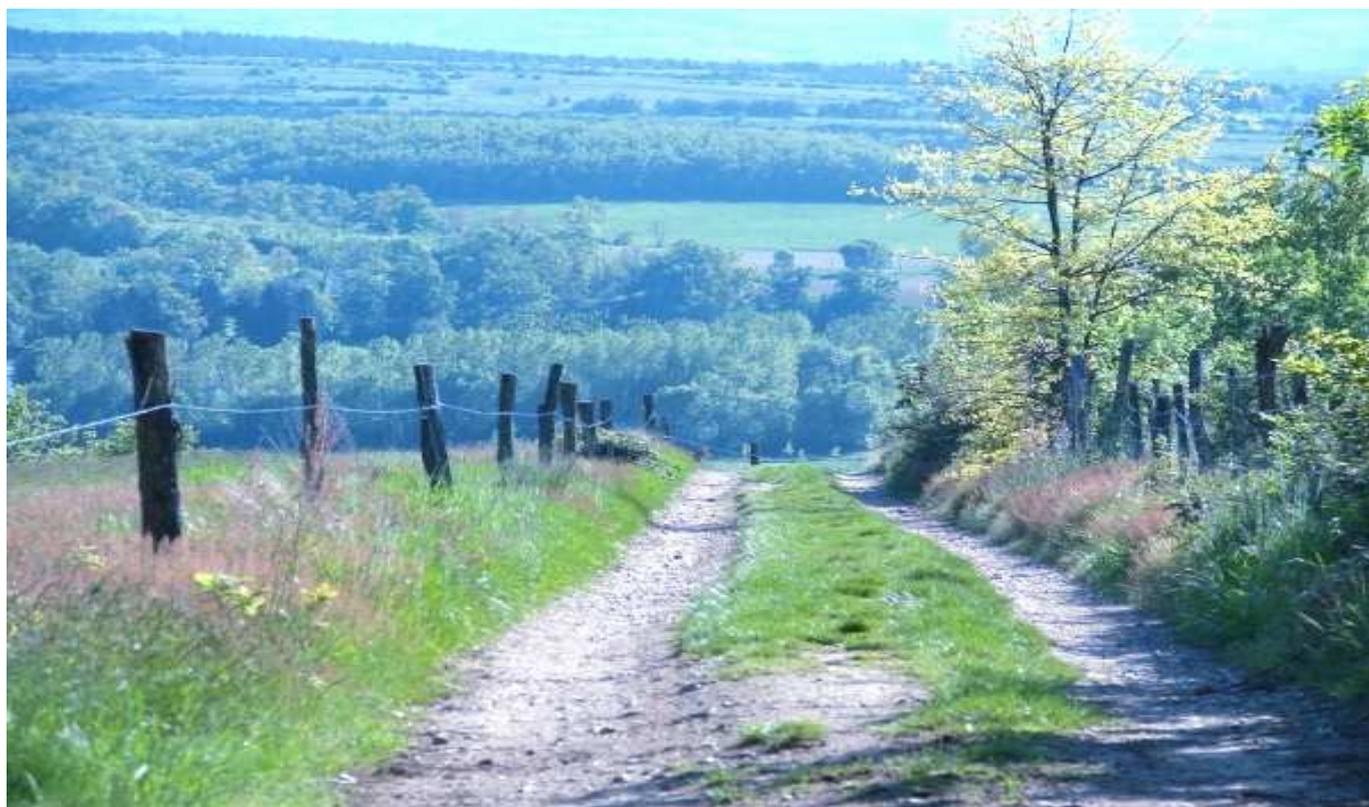
Léonie GONTIER nous a quittés le 05/11/2013 à l'âge de 99 ans. Elle était parmi nous depuis le 20/02/2003.

Claude ABRIC nous a quittés le 13/11/2013 à l'âge de 84 ans. Elle était parmi nous depuis le 16/08/2012.

Suzanne SÉVERAC nous a quittés le 28/11/2013 à l'âge de 89 ans. Elle était parmi nous depuis le 20/11/2007.

Emilien ROUANET nous a quittés le 05/12/2013 à l'âge de 86 ans. Il était parmi nous depuis le 26/01/2011.

Eugène MAFFRE nous a quittés le 14/12/2013 à l'âge de 89 ans. Il était parmi nous depuis le 26/01/2010.





**Recette :**

## ***Truffes au Chocolat***

### Ingrédients

300 g de chocolat noir  
100 g de beurre  
2 jaunes d'oeuf  
125 g de sucre glace  
1 c. à soupe de lait  
4 cl de crème liquide  
cacao en poudre non sucré



### Préparation

- 1 Cassez le chocolat en petits morceaux dans une casserole.
- 2 Ajoutez le lait et faites fondre à feu doux. Mélangez avec une spatule en bois pour obtenir une pâte lisse.
- 3 Ajoutez alors le beurre en parcelles en mélangeant.
- 4 Puis incorporez les jaunes d'oeufs un par un et enfin la crème liquide. Mélangez bien.
- 5 Ajoutez alors le sucre glace en fouettant.
- 6 Versez la pâte dans un saladier et placez au frais pendant au moins 2 heures.
- 7 Quand la pâte est bien dure, formez des petites boules de la taille d'une noix et roulez-les dans le cacao.
- 8 Gardez au frais jusqu'au moment de déguster.

Qu'en est-il de leur conservation ?

Les truffes au chocolat se gardent dans une boîte hermétique, dans la partie la moins froide de votre réfrigérateur. Sortez-les 30 minutes avant de les déguster, afin que vos bonbons chocolatés aient le temps de tempérer. Dégustez vos truffes au chocolat maison dans les 10 jours qui suivent leur réalisation.

## D'un mot à l'autre...



En regroupant et en mélangeant les lettres de chaque mot donné avec la lettre qui le suit, vous devez trouver un second mot composé, selon le cas, de quatre, cinq, six, sept lettres. Aucun mot au pluriel n'est admis, ni aucun verbe conjugué.

Par exemple: ETAMAGE + Y = METAYAGE

### Mots de 4 lettres :

- EMU + N =
- IRE + H =
- OIE + D =

### Mots de 5 lettres :

- VASE + T =
- DORE + O =
- RALE + H =

### Mots de 6 lettres:

- VETIR + L =
- PARME + R =
- SEUIL + V =
- RANCH + U =

### Mots de 7 lettres :

- CASSIS + H =
- ORDURE + N =
- ESCUO + U =
- RAFIOT + F =
- EXIGUE + N =



Solutions des jeux du numéros précédent :  
Quelques proverbes à trous ...

- 1/ A chaque jour suffit **SA PEINE**
- 2/ La nuit porte **CONSEIL**
- 3/ Il n'est pire **SOURD** que celui qui ne veut pas entendre
- 4/ **A L'IMPOSSIBLE** nul n'est tenu
- 5/ A chose faite point de **REMEDE**
- 6/ On ne peut avoir le **BEURRE** et l'argent du **BEURRE**
- 7/ Chien qui **ABOIE** ne mord pas
- 8/ Il ne faut pas déshabiller Pierre pour **HABILLER** Paul.
- 9/ A bon vin point d'**ENSEIGNE**
- 10/ Qui va à la chasse perd **SA PLACE**
- 11/ A la Sainte-Catherine, tous les plans prennent **RACINE**
- 12/ A bon chat, bon **RAT**
- 13/ On n'apprend pas à un vieux **SINGE** à faire des grimaces
- 14/ L'habit ne fait pas le **MOINE**
- 15/ Les paroles s'**ENVOLENT**, les écrits restent.
- 16/ **L'ERREUR** est humaine
- 17/ A bon **ENTENDEUR**, salut



# Agenda des réunions

Vous trouverez ci-dessous  
les différentes réunions de l'établissement.

Vous pouvez consulter certains comptes rendus de réunions sur les panneaux d'affichage ou demander une copie auprès des responsables (cf secrétariat ou direction).

## Réunions planifiées : (pour connaître les dates, demander au secrétariat )

=> Tous les lundis de 9h15 à 10h45 : Comité de direction ( sécurité & gestion des risques, suivi d'activités et des projets en cours ). Pilote : Bruno MARTEN ou Karine DERLYN, Direction.

=> Tous les mardis à 10h à 12h : Comité de pilotage qualité (étude des réclamations et des fiches de dysfonctionnement, suivi des actions curatives, correctives et palliatives). Pilote : Edwige GINIEYS, Animatrice qualité.

=> Tous les jeudis de 11h à 13h : réunion pluridisciplinaire (suivi de l'état de santé, évaluation et bilans, projet d'accompagnement, modification des plans d'aides et d'accompagnement). Pilotes : Nicole BATALLER (infirmière coordinatrice) et Docteur BOUTOT (médecin coordonnateur).

=> Tous les vendredis de 9h à 10h : réunion service technique. pilote : Bruno MARTEN, Directeur

=> Tous les mois, le quatrième lundi : Délégués du Personnel et Comité d'entreprise (Délégation Unique du personnel). Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux "délégation unique". Pilotes : Karine DERLYN Direction, et DP/CE.

=> Toutes les six semaines : Commission menu avec les résidents et familles (analyse de la satisfaction et des problèmes, choix des menus, suivi des actions). Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux "vie de la maison" dans chaque unité et entrées. Pilote : Nicole BATALLER.

=> Tous les trimestres : Conseil de la Vie Sociale réunissant les familles et les résidents (vie de la maison, informations, débats, suivi des projets) Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux "vie de la maison" dans chaque unité et entrées. Pilote : M Bernard CHABBERT, Président.

=> Tous les trimestres : Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT). Compte rendu et date à l'affichage sur les panneaux CHSCT. Pilote : Karine DERLYN, Présidente.

=> Tous les trimestres : Commission animation réunissant familles, résidents et bénévoles (recueil des attentes et des souhaits, planning, suivi des projets et préparation). Pilotes: Jordane TREMOULET & Anne-Sophie STANTON, géronto-psychologues.

=> Tous les ans en décembre : Revue de processus "offrir des animations, cultes, activités occupationnelles et des spectacles". (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilotes : Jordane TREMOULET & Anne-Sophie STANTON, géronto-psychologues.

=> Tous les ans en février : Revue de processus "projet de vie individualisé : évaluer, orienter, admettre" (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilote : Nicole BATALLER, infirmière coordinatrice.

=> Tous les ans en avril : Revue de processus "offrir des soins infirmiers, paramédicaux, soutien psychologique et accompagnement fin de vie" (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilote : Nicole BATALLER, infirmière coordinatrice.

=> Tous les ans en mai : Revue de processus "hébergement, restauration et aide aux gestes quotidiens de la vie dans des unités spécifiques" (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilotes : responsables d'unités

=> Tous les ans en juillet : Revue de direction faisant la synthèse de toutes les revues de processus métiers, de support et management (satisfaction, attentes et besoins, résultats, suivi des objectifs, décisions). Ouvert à tous. Pilote : Bruno MARTEN, Directeur.

# Animations du 1er Trimestre 2014

## Janvier



Mardi 7 janvier : Visite de l'exposition "le genie de l'homme en action" à Saix, départ 14h dans le hall d'entrée du bâtiment principal.

Mercredi 8 janvier : Présentation des voeux de Monsieur le Maire de Mazamet et de la Direction de la Maison Saint-Joseph suivi d'un goûter offert par la Mairie de Mazamet, à 15h dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Vendredi 10 janvier : Spectacle musical avec la chorale "La Musarelle" à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mardi 14 janvier : Spectacle et Goûter pour les voeux de la mairie de Mazamet, au Palais des Congrès de Mazamet, départ à 13h30 dans le hall d'entrée du bâtiment principal.

Judi 23 janvier : Rencontre avec les jeunes de la Pastorale autour d'un repas. à partir de 11h30.

Mercredi 29 janvier : Spectacle musical et dégustation de Barbapapa avec "Le grand Farniente" à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Judi 30 janvier : Célébration des anniversaires du mois de janvier, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Vendredi 31 janvier : Célébration des anniversaires du mois de janvier, à 15h15 dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.



## Février

A l'occasion de la Chandeleur :



Dimanche 2 février : réalisation et dégustation de crêpes, 15h dans la salle de restaurant de l'unité Alzheimer.

Mardi 4 février : réalisation et dégustation de crêpes, 15h dans la salle de restaurant de la Résidence.

Mercredi 6 février : réalisation et dégustation de crêpes, 15h dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.

Judi 6 février : réalisation et dégustation de crêpes, 15h dans la salle d'animation pour les résidents des unités Gauguin et Van Gogh.

Mercredi 12 février : Spectacle musical et dégustation de Barbapapa avec "Le grand Farniente" à 15h15 dans la salle de restaurant de l'unité Alzheimer.

Judi 13 février : Loto gratuit, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mercredi 19 février : Projection d'un film documentaire "sur la route d'Israël" avec monsieur Pagès à 15h15 dans la salle Galibert-Ferret.

Judi 20 février : Loto gratuit, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Judi 27 février : Célébration des anniversaires du mois de février, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Vendredi 28 février : Célébration des anniversaires du mois de février, à 15h15 dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.

## Mars

Mardi 4 mars : A l'occasion de Mardi-Gras, rencontre intergénérationnelle et spectacle de magie, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Judi 13 mars : Défilé de mode, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Mercredi 12 mars : Loto gratuit, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal

Mercredi 19 mars : Fête de la Saint Joseph avec un spectacle interprété par le groupe "Champa Danse" à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Judi 27 mars : Célébration des anniversaires du mois de mars, à 15h15 dans la salle de restaurant du bâtiment principal.

Vendredi 28 mars : Célébration des anniversaires du mois de mars, à 15h15 dans le lieu de vie de l'unité Toulouse Lautrec.



## INVESTISSEZ-VOUS !

Vous avez des compétences dans certains domaines :

- animation, cuisine, peinture, gym, couture, ateliers divers,
- social, écriture, poèmes, articles, mise en page informatique, bricolage,
- contact humain, vie chrétienne, journalisme.

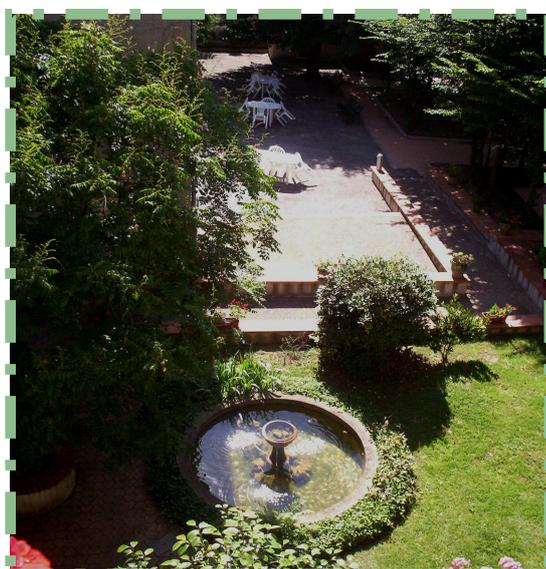
Vous êtes en activité ou retraité, résident, famille, salarié ou autre. Vous voulez nous en faire profiter. N'hésitez pas, en contactant nos responsables :

Anne-Sophie Stanton ou Jordane Trémoulet  
au 05.63.61.02.08 poste 777  
ou par mail : [psychologue@saint-joseph.asso.fr](mailto:psychologue@saint-joseph.asso.fr)

## NOTE IMPORTANTE

Afin de disposer d'informations diverses pouvant être utilisées pour la préparation des numéros ultérieurs, nous demandons à toute personne intéressée de bien vouloir nous communiquer croquis, textes, articles, poèmes, enregistrement sur DVD ou cassette, photographies... pouvant illustrer notre publication. Nous essayons de rassembler et de communiquer des informations aussi exactes que possible. Toutefois, si des notations s'avéraient être erronées, ce dont nous nous excusons, nous demandons qu'elles nous soient signalées pour rectification.

S'adresser au comité de rédaction, dont Karine Derlyn, Edwige Ginieys, Danièle Lagoute, Dominique Racine, Anne-Sophie Stanton, Jordane Trémoulet, Michel Camanès, François Pons et Bruno Marten, Maison Saint Joseph, 7 rue Meyer 81200 Mazamet - tél : 05.63.61.02.08 ou fax : 05.63.61.17.63.



# SARL JACKY MASSOUTIER ET FILS

PLATRERIE GENERALE

ZA LA MOLIERE - 81300



Siège MAZAMET (81) - Tél : 33 (0) 5 63 61 47 52  
Agence BEZIERS (34) - Tél : 33 (0) 4 67 37 22 52  
[www.cantie-process.com](http://www.cantie-process.com)

## SABLAYROLLES

**CHAUFFAGE-CLIMATISATION  
SANITAIRE-PLUMBERIE-ZINGUERIE  
SOLAIRE-AEROTHERMIE**

27, rue de la Métallurgie-la Rougearié - 81200 AUSSILLON - Fax : 05.63.97.01.79

**Tél. 05.63.97.98.14**

## POMPES FUNEBRES CALAS

Marbrerie



11, rue Meyer - 81200 MAZAMET  
Tél. 05 63 98 67 72 - Fax 05 63 98 11 74

Chambre Funéraire TRAKTIR  
81660 Bout-du-Pont -l'Arn

Tél. 05.63.61.09.42  
N° ORIAS : 07034264 - Habilitation N°95.81.57



## POMPES FUNÈBRES DE LA VALLÉE

TOUTES PRESTATIONS FUNÉRAIRES

8, rue des Cordes 81200 MAZAMET

05 63 98 43 64  
06 47 88 09 91

INSTALLATION  
BÂTIMENT ET INDUSTRIE  
ÉCLAIRAGE PUBLIC  
ILLUMINATION  
FROID  
COMMERCIAL  
ET CLIMATISATION  
DÉPANNAGE  
ÉLECTRO-MÉNAGER  
S.A.V.  
POINT DE VENTE  
AU PUBLIC

# ARNAUD

ELECTRICITÉ

40, boulevard de la Maylarié  
81200 AUSSILLON  
Tél. 05.63.61.27.61  
Tél. 05.63.98.55.71  
Fax 05.63.61.93.76  
E-mail : [arnaud.electricite@cegetel.net](mailto:arnaud.electricite@cegetel.net)  
[www.arnaud-electricite.fr](http://www.arnaud-electricite.fr)

## CABINET D'ARCHITECTURE E. TOULEMONDE

Architecte diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich  
ARCHITECTURE - URBANISME - COORDONATEUR S.P.S.

11 Place Marius Pinel . 31500 Toulouse - Tél : 05 61 80 88 04 - Fax : 05 61 54 72 77 - Ordre des Architectes N° 828  
e.mail : [eric-toulemonde@wanadoo.fr](mailto:eric-toulemonde@wanadoo.fr)

## Ets DÉJEAN

Revêtements muraux - Revêtements de sol  
Lino - Dalles - Parquet flottant  
Vitrification parquets - Tapis - Moquettes  
Store intérieurs/extérieurs - Douche à l'italienne



18 rue de la République Tél. 05 63 61 18 28 / Fax 05 63 98 54 88  
81202 MAZAMET Cedex E-mail [ets.dejean.mazamet@orange.fr](mailto:ets.dejean.mazamet@orange.fr)

# Gaston

Rénovation thermique  
Isolation intérieure, extérieure et naturelle  
Plâtrerie, peinture et papiers peints  
Fenêtres, vitrerie et ventilation  
Revêtement de sol

## Les Menuisiers Réunis



168 BIS, RUE DE LA RESSE - 81200 MAZAMET  
TEL : 05 63 61 13 72 - FAX : 05 63 61 07 00